

PROCES VERBAL



62EME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRO VEYTAUX



21/04/2016

Salle du Conseil Communal

La population veytausienne ainsi que les membres du comité et les membres de Pro Veytaux ainsi que les instances politiques de la région sont invités à cette assemblée. L'ordre du jour est statutaire.

Table des matières

1. ORDRE DU JOUR.....	2
2. LA LISTE DES PRESENCES	3
3. PROCES VERBAL DE LA 61EME ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2015.	3
4. RAPPORT DU PRESIDENT.....	3
5. RAPPORT DU CAISSIER	5
6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES	5
7. DISCUSSION, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE :.....	6
8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES:	6
9. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE ET BUDGET 2016:.....	6
10. DEMISSIONS AU COMITE :	6
11. ELECTIONS AU COMITE :.....	7
12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :.....	7

62ème Assemblée Générale Pro Veytaux

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Le président ouvre la 62^{ème} assemblée générale à 20 heures. Au nom du comité, il souhaite la bienvenue à toutes et tous et il remercie les personnes qui se trouvent dans cette salle pour assister à nos débats. Il salue particulièrement les personnes suivantes:

M. **Philippe Andler**, président du conseil communal
M. **Laurent Croset**, délégué municipal
M. **Dominique Panissod**, notre invité, conférencier de cette soirée
M. **François Borcard**, Caisse d'Epargne Riviera

Mesdames et Messieurs les délégués des Associations des Intérêts des villages Montreusiens :

Mme **Carole Clavadetscher**, société de développement de Caux
Mme **Marianne Fellay**, secrétaire de l'AIT
Mme **Corinne Wider**, association des intérêts de Chailly
M. **Patrick Berdoz**, président du Tir Glion-Veytaux et de l'AIG

Mesdames et Messieurs les Présidents et délégués des sociétés Veytausiennes :

Mme **Jocelyne Fossé**, future présidente de la Gym dame
Mme **Nicole Pecora**, Halte-garderie de Veytaux
M. **Jean-Luc Langhi**, président de la RNVL
M. **Cyril Teklits**, président du Uni-Hockey

Le Président tient à excuser les personnes suivantes, retenues par d'autres obligations :

Mme **Aline Sandmeyer**, présidente de la SFG - Chillon
M. **Daniel Martin**, président de la société villageoise de Brent
Mme **Florence Capel**, M. **Jean Olsommer**, M. **Beat Grand**
Mme la **syndique Christine Chevalley** (qui nous a rejoints en fin de soirée)

1. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour statutaire est détaillé sur l'écran. Le Président demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter. Ce n'est pas le cas il passe au **point 2** de l'ordre du jour.

2. LA LISTE DES PRESENCES

Le Président prie chaque personne présente de bien vouloir signer et compléter la feuille des présences et ce avant la fin de l'AG.

3. PROCES VERBAL DE LA 61EME ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2015.

Un exemplaire de ce PV a été diffusé sur notre site dès fin avril 2015. Toutefois et si besoin est, il y a quelques exemplaires à disposition de tout un chacun à l'entrée de la salle. Le Président part du principe que tous ont pu en prendre connaissance et s'il n'y a pas de remarque, on peut l'adopter et passer au vote. Le PV est accepté à l'unanimité, avec les remerciements d'usage à son auteur.

4. RAPPORT DU PRESIDENT.

Une fois n'est pas coutume je commencerai par les personnes à qui nous devons toute notre gratitude. En effet, nos remerciements s'adressent à notre syndique et députée Mme. Christine Chevalley, pour la mise à disposition de son caveau, pour sa présence aux différentes manifestations et à son engagement pour la culture. Son soutien via ses collègues municipaux, le personnel du greffe, de la forêt et de la voirie nous est très précieux.

Quant à l'apport financier que notre commune consent à nous accorder, il est tout simplement vital. Je profite également de remercier toutes celles et ceux qui apportent par leurs cotisations et leurs dons une manne indispensable à notre association et j'associerai également les sociétés locales et villageoises.

Un grand merci à nos bénévoles occasionnels qui sont : (dans le désordre)

Michel Blum, Albert Borloz, Tim Neynhaber, Jean Olsommer, Claude Jatton, Beat Grand, Marlène Cailler, Jean-Claude Liechti, les membres de l'**Uni-hockey** et je réitère au nom de Pro Veytaux de chaleureux remerciements aux employés communaux, du bureau du greffe, de la voirie et des forêts.

Il se peut que dans ma liste non-exhaustive j'aie omis de citer quelques personnes et je vous prie d'excuser toute omission de ma part.

Avant de mettre un terme à cette liste de prétendants aux oscars, il m'appartient encore d'adresser notre reconnaissance à Police Riviera, via notre agent de proximité, à la commission de la taxe de séjour, à Montreux-Riviera-Tourisme, ainsi qu'aux commerçants et restaurateurs qui alimentent le buffet du 1^{er} août, organisé avec l'AIT de Territet.

Ces propos pour adresser toute notre estime à toutes celles et ceux qui nous soutiennent financièrement et matériellement.

Pour conclure je ne voudrais pas omettre mes collègues du comité et en particulier nos

2 fées **Chantal** et **Khrissy** qui sont présentes dans toutes séances et manifestations.

Ceci m'amène à lancer un appel solennel pour dénicher et nommer des membres auxiliaires qui spontanément en regard du programme des manifestations nous feraient part de leur intention d'y participer.

Vous avez reçu et pris connaissance du programme 2016, figurant au verso de votre convocation, ceci en raison de modifications. Modifications dues aux communications tardives de certaines sociétés. Il serait bien de pouvoir obtenir des dates avant le 20 décembre, afin de nous permettre de

tirer nos flyers dans les plus brefs délais. Mettez le calendrier bien en vue et n'hésitez pas à vous investir.

Avant de poursuivre les différents points de notre ordre du jour, un rapide survol concernant les événements qui se sont déroulés durant **l'année 2015**.

C'est tout d'abord en date du **23 janvier** une soirée du Cosa Nostra Jazz Band suivi de l'ensemble Jacky Milliet et Marc Laferrrière que vous avez pu apprécier à leur juste valeur. Malheureusement trop peu de monde, ceci en raison de la précipitation pour la mise sur pied de cette manifestation. En effet, malgré la qualité du spectacle présenté, nous avons enregistré une lourde perte financière. Je ne veux pas entrer dans les détails qui ne feraient que pimenter des regrets.

Le **2 février**, la traditionnelle chandeleur a eu lieu au caveau et fut comme à l'accoutumée fort réussie, d'autant que notre homme-orchestre, Gio-Gio, a avec ses interprétations entraînantes bien animé cette soirée.

Le **9 mai** a eu lieu le marché aux fleurs qui a rencontré une affluence en diminution par rapport à l'année précédente, mais en définitive nous a donné une satisfaction relative.

Le **30 mai**, nous avons eu l'honneur d'obtenir de l'organisation du Tour du Pays de Vaud, le départ de l'étape reine qui menait les coureurs de plusieurs nations à Champéry. Bonne ambiance et public satisfait. Tout a bien fonctionné.

Le **16 juin**, c'est désormais une tradition que de recevoir la fanfare l'Echo des Alpes de Glion qui se produit avec un nouveau répertoire qui l'accompagne tout au long de leurs différentes productions durant l'année. Joli succès, preuve en est la présence d'un nombreux public du village.

Le **26 juin** en grande 1^{ère}, nous avons organisé une dégustation de bières belges qui a attiré bien des jeunes et des moins jeunes qui ont été ravis de cette idée et qui ont pu vraiment savourer ces excellentes boissons qui ont passablement de caractère. Tout s'est bien passé et c'est tant mieux.

Le **1^{er} août** en collaboration avec l'AIT fête nationale au port de Territet. Belle participation et c'est vraiment quasiment sans pluie que cette journée a pu se dérouler en toute convivialité. Merci encore aux commerçants et restaurateurs qui nous permettent de proposer une palette de leurs divers plats et ceci gratuitement s.v.p.

Le **16 octobre**, organisation d'un match aux cartes avec peu d'équipes et nous remédierons dorénavant à cet état de choses.

Les **30 et 31 octobre** raisinée et brisolée (la braisinée) sont à l'affiche. Participation plus qu'honnête et il me semble que notre caissier a été plutôt déçu en bien, ce qui signifie que cette tradition pourra perdurer.

Le Noël des Aînés a eu lieu pour la dernière fois sous cette appellation, le **17 décembre**. En effet, c'est maintenant du Noël Pro Veytaux dont il faudra parler. Beaucoup de plaisir avec les enfants des écoles qui se produisent et bravo aux maîtresses qui se donnent de la peine pour nous donner un aperçu des chants appris pour l'occasion. C'est ensuite notre pasteur qui a apporté avec lui son conte qui nous rappelle que la période de Noël est à nos portes. Nous avons eu le plaisir, entre autre d'accueillir Gilbert Vaucher qui en compagnie de Gio-Gio ont animés cette soirée. Repas apprécié semble-t-il d'après les échos rapportés.

Et pour finir l'année, la veillée de Noël à la chapelle qui se termine en apothéose au caveau. Voilà brièvement les activités dans lesquelles nous étions confrontés. Je n'ai pas parlé des manifestations organisées par les sociétés locales du fait que nous n'étions pas impliqués.

Il est temps maintenant de poursuivre notre ordre du jour.

5. RAPPORT DU CAISSIER

La parole est donnée à Michel Wicht, notre caissier.

Après les salutations d'usage, notre caissier, Michel Wicht, nous prie de bien vouloir consulter la feuille de l'exercice 2015 – budget 2016 (un résumé se trouve sous annexe 1 du PV).

Il tient également à préciser les points suivants :

- Il constate avec satisfaction que les cotisations des membres est en augmentation et remercie les membres de l'assemblée pour leur générosité ; en effet, malgré que la cotisation est fixée à CHF 15.- bien des personnes cotisent plus.
- La fête de la bière a eu un franc succès et sera certainement reconduite pour les prochaines années mais malgré ce bon résultat (CHF 1'798.20) cela ne couvre à peine la perte sèche occasionnée lors de la soirée jazz (Jacky Millet et Cosa Nostra Jazz Band) soit plus de CHF 5'000.-. Comme l'a mentionné notre Président, il ne nous sert à rien d'argumenter les raisons de cette perte mais du moins le Comité saura à l'avenir avec quels partenaires nous devons nous entourer.
- Le rattrapage des frais liés au Vieux Caveau ont été entérinés et avec les ristournes, les frais sont beaucoup plus modeste que prévu soit CHF 96.06.
- Avec une mise en place avec l'intendant, John Grandchamp, une valorisation réelle du stock des boissons nous a permis d'en avoir un meilleur contrôle et rendement.

Le président remercie et félicite le caissier pour son excellent travail.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs nommés en 2015 étaient :

- 1^{er} vérificateur : M. Bernard Burgy
- 2^{ème} vérificateur : Mme Jocelyne Fossé
- Suppléant : M. Dominique Panissod

Le Président demande au rapporteur, M. Bernard Burgy, de nous donner lecture de son rapport¹.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Selon le mandat qui leur a été confié, les soussignés ont procédé au contrôle des comptes 2015 au domicile du caissier, M. Michel Wicht, le 6 avril 2016.

Après les différents contrôles et pointages effectués, nous avons constatés que les comptes sont en parfaite concordance avec les pièces justificatives.

- *L'exercice écoulé dégage un excédent de dépense de **CHF 989.94**.*
- *La fortune au 31 décembre 2015 se chiffre à **CHF 6'065.98**.*

¹ Le rapport original et faisant foi est déposé auprès de notre caissier, M. Michel Wicht

- Le fond de réserve de la fête au village se monte à **CHF 6'281.00**.

Tenant compte de ce qui précède, la commission de vérification des comptes propose à l'assemblée de :

- I. D'accepter les comptes 2015 tels que présentés et d'en donner décharge à son caissier M. Michel Wicht.
- II. De féliciter et de remercier ce dernier pour la tenue parfaite de ses comptes.
- III. De relever la commission de vérification de son mandat.

Veytaux, le 6 avril 2016, pour la commission de vérification, signé par le 1^{er} vérificateur soit M. Bernard Burgy et par la 2^{ème} vérificatrice soit Mme Jocelyne Fossé.

Le Président demande à l'Assemblée d'accepter les comptes 2015 tels que présentés et d'en donner décharge à M. Michel Wicht qu'il remercie et le félicite pour son excellent travail. Le Président remercie les vérificateurs des comptes. Pas d'autre remarque et la parole n'est pas demandée.

7. DISCUSSION, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE :

Le président procède aux votes des différents rapports. Il n'y a pas de question ni de remarque. Les rapports sont acceptés à l'unanimité et le comité en est déchargé.

8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES:

M. Bernard Bürgy ayant terminé son mandat, pour **2016** sont nommés :

- 1^{er} vérificatrice : Mme. Jocelyne Fossé
- 2^{ème} vérificateur : M. Dominique Panissod
- Suppléant : M. Blaise Chapuis

Les vérificateurs sont nommés et acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

9. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE ET BUDGET 2016:

Le comité propose à l'Assemblée d'augmenter de 33% la cotisation annuelle individuelle qui passera de ce fait à **CHF 20.-** minimum ceci afin de s'aligner sur les sociétés villageoises qui nous entourent ; le Président souligne que les dons sont d'ailleurs forts appréciés.. Celle des sociétés restera inchangée à **CHF.50.-**.

Le budget 2016 prévoit un excédent de recettes de l'ordre de **CHF 1500.-** . Les autres postes demeurent stables par rapport aux comptes 2015. Le Président remercie Michel pour son travail

Le Président passe au vote. Budget et cotisations sont acceptés à l'unanimité.

10. DEMISSIONS AU COMITE :

Le comité est composé à l'heure actuelle de 9 membres et selon les statuts, les élections ont lieu tous les 2 ans, la dernière ayant eu lieu en 2015, donc les prochaines auront lieu en 2017. A ce jour il présente l'effectif suivant :

- Président : Pierre-Louis Henchoz
- Vice-président : Laurent Croset (délégué municipal)
- Secrétaire : poste vacant

- Caissier : Michel Wicht
- Intendants : John Grandchamp et Raphaël Wilewski
- Membres : Chantal Teklits, Khrissy Clément, Pascal Ruch, « Junior Sacchini »

Malheureusement, nous déplorons 3 démissions. Il s'agit de Sandrine Ott, Caroline Daniels et Karine Ledoze.

11. ELECTIONS AU COMITE :

Pour étoffer notre effectif : Mme. Marlène Cailler est d'accord de nous rejoindre et nous avons en plus une consultante-conseillère en la personne de Mme. Rosita Vittoria Oppizzi qui met tout son savoir à disposition.

- Président : Pierre-Louis Henchoz
- Vice-président : Laurent Croset
- Secrétaire : poste vacant
- Caissier : Michel Wicht
- Intendant : John Grandchamp et Raphaël Wilewski
- Membres : Chantal Teklits, Pascal Ruch, Khrissy Clément, Marlène Cailler et Junior Sacchini
- Délégué municipal : Philippe Andler

Soit un effectif de 11 membres, auquel s'ajoutera le délégué municipal. (M. Philippe Andler). S'il y a d'autres personnes prêtes à s'investir dans la vie associative de notre village. Elles seront les bienvenues et chaleureusement accueillies.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :

S'il n'y pas d'autre question ou de remarque, par contre j'ai personnellement un divers. En 2018 la fête au village est de retour dans nos murs et nous sommes à la recherche d'un président. C'est le moment d'en parler autour de vous afin de découvrir la personne qui s'investirait pour cette tâche. A propos, est-ce que dans cette salle quelqu'un s'annoncerait ?

M. Arnaud Rey Lescure nous met sur la piste de M. Jean-François Pilet que nous rencontrerons pour sonder ses intentions.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie tous les participants et clôt l'Assemblée à 20 heures 40.

A l'issue de cette présentation, le président invite l'assemblée à rester et partager comme toujours une petite collation et le verre de l'amitié.

Suite de la soirée

Nous avons le plaisir d'accueillir notre invité M. Dominique Panissod, Veytausien de longue date, ancien municipal et président des amis du Château de Chillon, qui va nous entretenir sur ses activités professionnelles et non professionnelles vécues en Algérie.

QUE VIVE VEYTAUX ! QUE VIVE PRO VEYTAUX !

Pierre-Louis Henchoz
Président



John Grandchamp
Secrétaire a.i.

Fait à Veytaux, le 27 août 2016